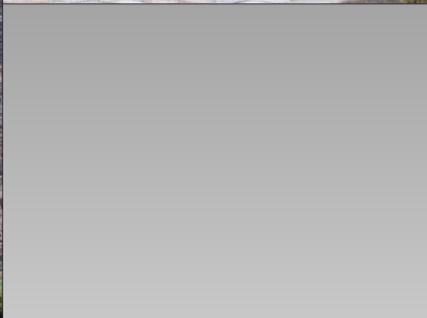


# FINANCES



# LE MOT DU MAIRE



Chères amies, chers amis,

Pour bon nombre d'entre vous, la livraison de ce bulletin municipal correspond à la trêve estivale dont je vous souhaite qu'elle vous apporte le repos escompté et les moments de partages conviviaux qui font la richesse d'une vie.

La lecture de ce document vous apportera une vision sur les finances communales qui restent saines mais nécessitent une attention de tous les instants... ce d'autant plus que l'avenir dans ce domaine reste encore très flou...

Je ne reviendrai pas ici sur le bilan de cette première partie de mandat que nous avons pu exposer lors de notre réunion publique du mois de mars à laquelle vous avez assisté en nombre et je vous en remercie.

Certains d'entre vous ont pu participer aux ateliers proposés par Mond'Arverne Communauté autour de l'élaboration du projet de territoire : Ce travail participatif a permis de poser les bases d'une vision partagée de notre nouvelle communauté de communes à l'horizon des vingt prochaines années. Ceci est un bon début, mais il nous appartient de faire vivre ce projet afin qu'il se concrétise !

Plus localement, nous attendons dans le courant du dernier trimestre 2018, la réponse du Conseil Régional à notre demande d'intégrer le dispositif « villages remarquables ». Si notre dossier est retenu, la Région nous accompagnera financièrement pour des travaux d'investissement que nous ne pouvons supporter seuls et qui doivent nous permettre à terme de rejoindre la marque « Petites Cités de Caractère ». Nous avons également inscrit dans ce cadre notre volonté d'accompagner financièrement les particuliers dans les travaux d'amélioration ou de rénovation de leur logement.

Ceci m'amène tout naturellement à vous rappeler qu'il appartient à chacune et chacun de prendre connaissance des documents d'urbanisme (consultables sur le site de la commune ou en mairie) et de ne pas hésiter à prendre attache avec les services idoines en amont de l'élaboration de quelque projet de rénovation ou construction que ce soit.

Pour terminer ce propos qui se doit d'être bref, permettez moi de former le vœu que les moments de liesse collective et de fraternité que nous venons de connaître...se poursuivent et perdurent au-delà d'un événement ponctuel et très médiatisé !

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture et un très bel été !

# Les finances communales : le compte administratif 2017 et le budget primitif 2018

L'ensemble des pièces comptables du compte administratif 2017 (CA 2017) et du budget primitif 2018 (BP 2018) de la commune et du CCAS sont consultables en mairie.

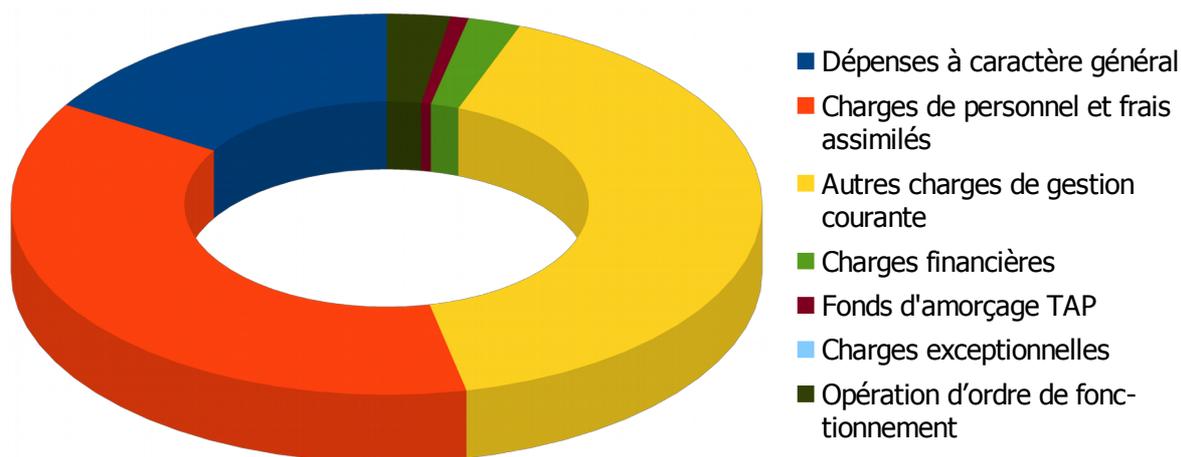
Le CA 2017 de la commune au 31/12/2017, dégage **un excédent de fonctionnement de 128 658 €**, et **un déficit d'investissement de 61 225 €**.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

### Résultat de la section de fonctionnement 2017

En 2017, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **618 623 €** réparties comme suit :

Chapitres	Montant (€)	% des dépenses	Evolution / 2016
Dépenses à caractère général	100 694	16.3%	-9.9%
Charges de personnel et frais assimilés	229 725	37.1%	+4.5%
Autres charges de gestion courante	252 491	40.8%	+5.5%
Charges financières	14 011	2.3%	-17.0%
Fonds d'amorçage TAP	4 800	0.7%	-33.5%
Charges exceptionnelles	0	0%	ns
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>601 721</b>	<b>97.3%</b>	<b>-1.2%</b>
Opération d'ordre de fonctionnement	16 902	2.7%	+21.6%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>618 623</b>	<b>100%</b>	<b>-0.7%</b>

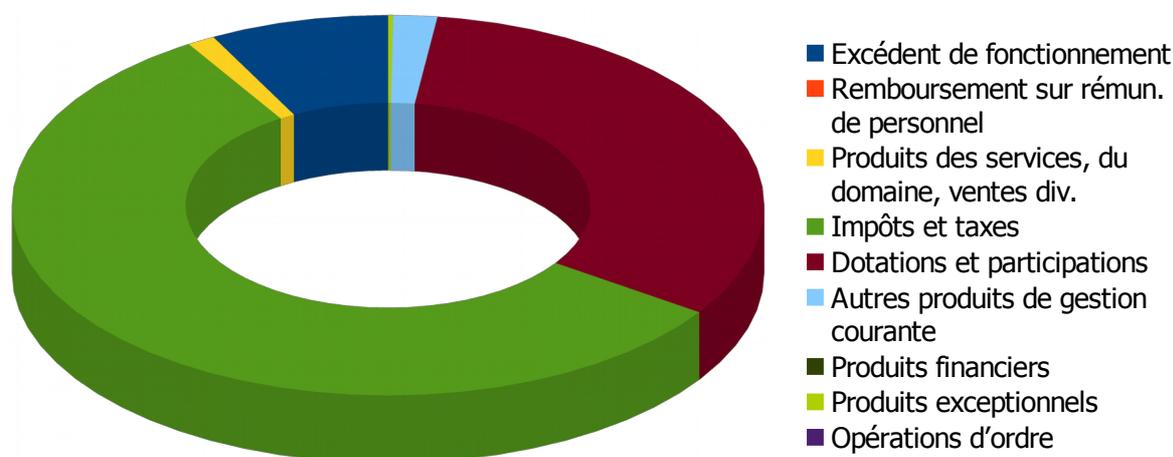


Les dépenses réelles de fonctionnement ont légèrement baissé en 2017. Toutefois la contribution au service Application des Droits du Sol (ADS) pour la réalisation des actes d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme) n'a pas été appelée en 2017 mais en début d'année 2018, pour un montant de 6 838 €.

On notera la baisse des charges financières du fait de la renégociation des emprunts faite en 2016, suite à la baisse des taux bancaires.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à **747 281 €**. Elles sont réparties comme suit :

Chapitres	Montant (€)	% des dépenses	Evolution / 2014
Excédent de fonctionnement 2016 reporté en 2017	57 522	7.7%	+ 948%
Remboursement sur rémunération de personnel	0	0 %	ns
Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 928	1.2%	-37.4%
Impôts et taxes	422 979	56.6%	-0.4%
Dotations et participations	242 153	32.4%	+7.7 %
Autres produits de gestion courante	14 122	1.9%	-3.4%
Produits financiers	2	-	ns
Produits exceptionnels	1 555	0.2%	ns
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>747 261</b>	<b>100%</b>	<b>+8.5%</b>
Opérations d'ordre	20	-	ns
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>747 281</b>	<b>100%</b>	<b>+6.1%</b>



89 % des ressources de la commune proviennent des impôts et taxes de la commune (56.6%) et des dotations de l'État (32.4%).

Depuis 2013 la dotation globale de fonctionnement (DGF) a baissé de 161 657 € à 135 339 €, soit -26 318 € en 5 ans.

En février 2017, nous avons voté le budget 2017 avant d'avoir connaissance des dotations de l'État. Nous avons eu la bonne surprise de voir que la petite baisse de la DGF de 1 553 €, entre 2016 et 2017, a largement été compensée par la hausse de la dotation de solidarité rurale (+ 3376 €) et la dotation nationale de péréquation (+5 198 €).

Le résultat de la section de fonctionnement est donc un **excédent de 128 658 €** en hausse de +59% par rapport à 2016.

## Résultat de la section d'investissement 2017

En 2017, les dépenses d'investissement se sont élevées à **161 241 €**, réparties comme suit :

Dépenses	Montant (€)
Dépenses d'équipement	89 334
Remboursement d'emprunts	50 293
Autres immobilisations financières	6 572
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>146 199</b>
Opérations d'ordre d'investissement	15 042
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>161 241</b>

Les recettes d'investissement se sont élevées à **152 238 €**. Elles sont réparties comme suit :

Recettes	Montant (€)
Toutes subventions d'équipement	56 752
Excédents de fonctionnement capitalisés	23 608
TLE / Taxe d'aménagement	10 447
FCTVA	29 488
<b>Total recettes réelles</b>	<b>120 295</b>
Opérations d'ordre d'investissement	31 943
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>152 238</b>

Le résultat 2017 de la section d'investissement est un déficit de - 9 003 €, complété :

- Du report du déficit 2016 de la section d'investissement : **-25 470 €**
- Des restes à réaliser pour **-31 712 €** de dépenses (règlement des travaux de voiries et quelques matériels)
- Des restes à recevoir pour **+4 960 €**: le solde de la subvention attribuée à l'étude engagée sur la préservation de la Chapelle Sainte Madeleine.

**Soit un déficit global cumulé de - 61 225 €.**

L'exercice 2017 a été un exercice de « pause », après une période d'investissements importants, concernant le programme d'aménagement du Pôle de vie, qui a commencé avec l'aménagement de la place des Razes et des abords de la mairie, et qui s'est achevé avec la réfection des ruelles du bourg ancien. Au cours de l'exercice ont été soldés le programme pôle de vie, le PLU et l'AVAP. En 2017 la commune a repris un programme annuel de travaux de voirie, interrompu quelques temps, dans le cadre d'un marché à commande. La commune n'a pas eu recours à un emprunt d'équilibre en 2017.

### Affectation du résultat 2017 dans le budget primitif 2018

L'excédent de fonctionnement de 128 658 € a été affecté au budget primitif 2018 :

- Au compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) pour couvrir le déficit cumulé de la section d'investissement de 61 225 €.
- En excédent de fonctionnement reporté du budget 2018, à hauteur de 67 433 €.

## BUDGET PRIMITIF 2018

### Budget primitif de fonctionnement 2018

En 2018, les dépenses de fonctionnement prévues s'élèvent à **655 266 €**

La répartition des charges prévisionnelles est la suivante :

Chapitres	Montant (€)	% des dépenses
Dépenses à caractère général	129 634	19.8%
Charges de personnel et frais assimilés	239 645	36.6%
Autres charges de gestion courante	250 620	38.2%
Charges financières	13 969	2.1%
Charges exceptionnelles	0	-
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>633 868</b>	<b>96.7%</b>
Opération d'ordre de fonctionnement (amortissements)	21 398	3.3%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>655 266</b>	<b>100%</b>

Le budget de fonctionnement 2018 présente + 29 000 € de charges à caractère général prévisionnelles par rapport au réalisé 2017, dont les principales sont :

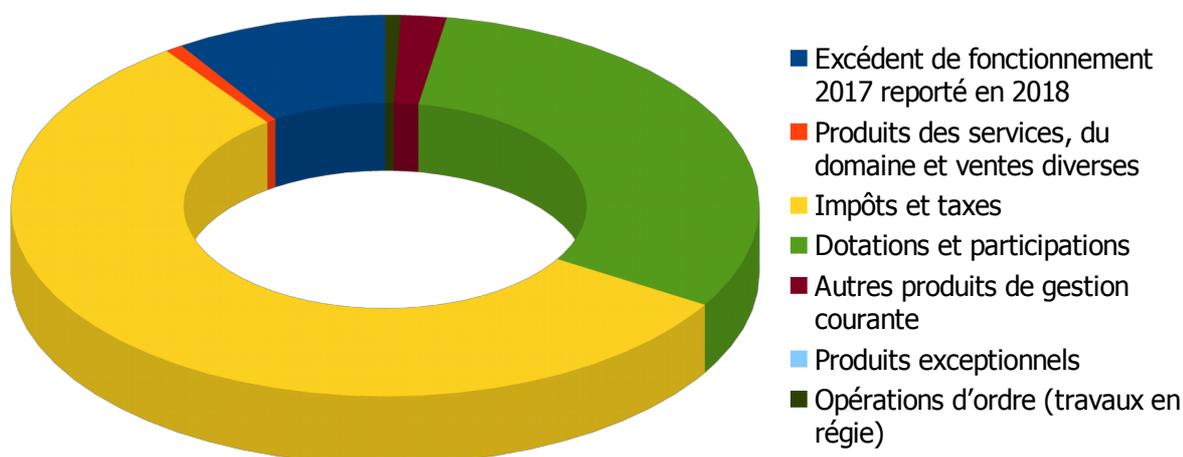
- + 8 000 € de contribution au service ADS (non réglé sur 2017)
- + 5 000 € de fournitures pour travaux en régie
- + 3 000 € d'entretien de voiries et réseaux
- + 2 500 € d'achat de prestations de services d'élagage et d'abattage
- + 2 500 € de dépenses d'énergie (par prudence)
- + 1 000 € pour entretien des véhicules de la commune
- + 1 500 € pour renforcer la communication

Il présente +10 000 € de frais de personnel, pour répondre aux augmentations réglementaires et au financement des heures d'astreinte éventuelles lors des périodes d'intempérie.

Les autres charges de gestion courante et les charges financières prévisionnelles sont stables par rapport au réalisé 2017.

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à **736 266 €** :

Chapitres	Montant (€)
Excédent de fonctionnement 2017 reporté en 2018	67 432
Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 650
Impôts et taxes	415 100
Dotations et participations	228 684
Autres produits de gestion courante	14 400
Produits exceptionnels	0
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>731 266</b>
Opérations d'ordre (travaux en régie)	5 000
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>736 266</b>



Le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement est donc un **excédent de 81 000 €**.

## Budget d'investissement 2018

Le budget d'investissement 2018 prévoit les dépenses d'équipements et de travaux suivants :

Investissements	Dépenses prévisionnelles (€)	Recettes prévisionnelles (subventions et participations) (€)
<b>Travaux du SIEG :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement du transformateur place Usclade</li> <li>• Basse tension côte Grosjean et Gourlettes</li> <li>• Eclairage fontaine ronde Chadrat</li> <li>• Extensions de réseaux – achats illuminations</li> </ul>	49 000 6 933 4 000 2 700	
<b>Travaux communaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• RAR 1<sup>ère</sup> tranche de Travaux Marché à commande : chemin des tennis, chemin de Naja partie haute</li> <li>• 2<sup>ème</sup> tranche Travaux Marché à commande : réfection du revêtement chemin de Naja, chemin du Taut et accotement sur la traverse de Chadrat</li> <li>• Fin de l'aménagement de la route du Marrant</li> <li>• Remplacement de 6 tilleuls place 8 mai et arbres de l'école</li> <li>• Réfection des fontaines de Chadrat</li> <li>• Travaux grange de mai (serrurerie)</li> <li>• Programme réseau eaux pluviales</li> </ul>	29 130 30 000 38 764 18 600 7 000 2 000 4 000	11 629 2 200
<b>Programme accessibilité, sécurisation des bâtiments publics, et aménagement de bourg :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité et sécurisation des bâtiments publics</li> <li>• Aménagement (embellissement) du bourg</li> </ul>	70 157 29 293	20 156 7 884
<b>Matériel communal</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• RAR matériel 2017</li> <li>• Matériel 2018 : cabanes pour enfants (parc), éparreuse, divers</li> </ul>	4 349 10 000	
<b>Sécurité Signalétique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Radars pédagogiques, équipement de sécurité des traverses</li> <li>• Signalétique routière hors centre bourg</li> </ul>	33 000 6 000	7 500
<b>Locaux communaux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plomberie et électricité à la salle des associations Chadrat</li> <li>• RAR étude Chapelle Sainte Madeleine</li> <li>• Étude d'aménagement de la salle derrière la mairie et toilettes</li> <li>• Extension toit réfection mur et récupération eau de pluie à l'atelier municipal</li> </ul>	1 000 7 000 14 223	4 960
<b>Informatique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement des ordinateurs et de l'autocom</li> <li>• Logiciel Horizon Village et dématérialisation</li> </ul>	4 755 3 970	
<b>Total équipements et travaux</b>	<b>375 051</b>	<b>54 329</b>

Le budget prévisionnel d'investissement 2018 est donc le suivant :

	Dépenses	Recettes
Études et Équipements	375 051	54 329
Capital des emprunts à rembourser (dont 60 000 € de court terme pour préfinancer le FCTVA à recevoir)	119 055	
Travaux en régie	5 000	
Intégration des travaux d'études	41 864	41 864
amortissements		21 398
Déficit d'investissement (hors RAR)	34 473	
Fond Compensation TVA		69 503
Taxe Aménagement		10 000
Prélèvement sur recettes de fonctionnement 2018		81 000
Affectation résultat 2017		61 225
Emprunt d'équilibre		236 124
<b>Total</b>	<b>575 443</b>	<b>575 443</b>

Pour équilibrer dépenses et recettes, est inscrit un emprunt d'équilibre de 236 124 €, qui, comme chaque année, ne sera réalisé que partiellement, compte tenu des délais de réalisation de plusieurs programmes qui devraient s'étendre sur 2018 et 2019, voire 2020.

### Conclusion :

L'augmentation des taux d'imposition en 2015 nous a permis de renouer avec une trésorerie positive, depuis 3 ans, et de ne plus avoir recours aux lignes de trésorerie. L'année 2017 est une année « de pause » qui a permis à la commune de souffler un peu financièrement pour préparer un budget d'investissement 2018 à nouveau ambitieux, qui se déroulera entre 2018 et 2020.

MP. Chazal, élue en charge du budget, et les élus membres de la commission finances restent à la disposition des habitants pour toute information complémentaire relative aux comptes 2017 de la commune et au budget 2018, par rendez-vous ou par mail ([mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr)).

## Du côté du SIVOS École de la Monne

**Petit rappel :** la commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles. Elle gère l'organisation de la restauration scolaire ainsi que les personnels non enseignants de l'école.

L'École de la Monne accueille les enfants des villages de Cournols, Olloix et Saint-Saturnin, c'est pourquoi un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) a été créé, composé d'élus des trois communes. La participation financière est calculée au prorata du nombre d'enfants de chaque commune pour le budget de fonctionnement, et au prorata du nombre d'habitants de chaque commune pour l'investissement.

### Le SIVOS en 2017

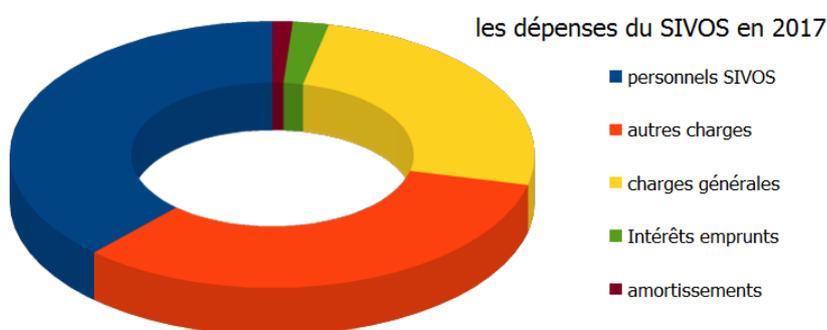
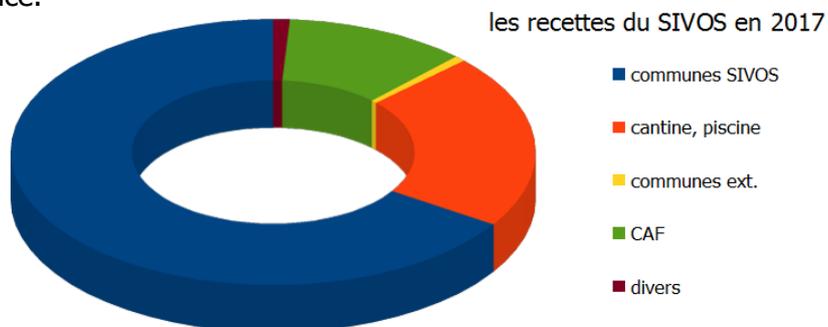
**Le fonctionnement :** 346 347 € de recettes pour 335 339 € de dépenses soit un résultat positif de 11 008 € reporté en 2018.

Les recettes sont composées des appels de fonds aux 3 communes (66%), des repas facturés aux parents d'élèves fréquentant la cantine (21%) et des subventions versées par la Caisse des Allocations familiales (11%) : Contrat Enfance Jeunesse, subventions TAP (l'école étant revenue à la semaine de 4 jours en septembre 2017 après consultation de l'équipe éducative et des parents d'élèves).

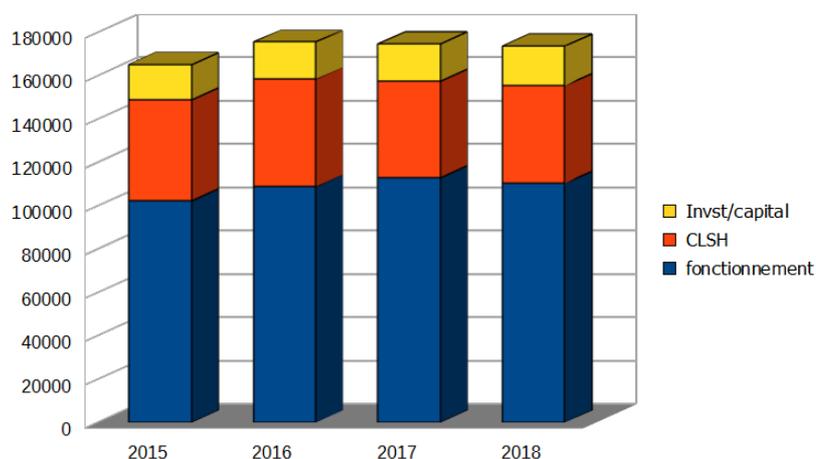
## Du côté du SIVOS École de la Monne

Les dépenses intègrent :

- les salaires et cotisations sociales (38%) des salariés du SIVOS (pour mémoire, 3 personnels ATSEM, 3 personnels de service, 1 secrétaire, 1 éducateur sportif, tous à temps partiel).
- les autres charges (33%) dans lesquelles on retrouve principalement la subvention allouée au CLSH (103 073 €).
- les charges générales (25%) qui concernent le fonctionnement en lui-même de l'école : achat des repas, énergies, entretien et maintenance.



**L'investissement :** En 2017, le SIVOS a fait recouvrir d'enrobé la cour de l'école qui était jusque-là gravillonnée et produisait aux beaux jours une poussière colossale. A l'issue de l'appel d'offre, c'est la société COLAS qui a été sélectionnée pour réaliser les travaux, notamment grâce à sa proposition d'évacuation des eaux de pluie. Le devis total s'élevant à 29 684 €, le SIVOS a contracté un emprunt afin de financer les travaux.



Si on fait un point sur l'évolution de la contribution de Saint-Saturnin au budget SIVOS depuis quelques années, on constate qu'après une légère augmentation des dépenses en 2015, consécutive au passage à la semaine de 4,5 jours et la mise en place des TAP, gratuits pour les parents, cette part est restée stable et maîtrisée depuis 3 ans. Le retour à la semaine de 4 jours n'a pas permis d'économie substantielle, notamment en raison des taux d'encadrement moins avantageux qui ont nécessité l'embauche de deux salariés supplémentaires au CLSH.

## Le SIVOS en 2018

Après la pose d'enrobé dans la cour de l'école primaire, il restait à planter quelques arbres pour permettre de l'ombrager correctement d'ici quelques années. Des stores extérieurs ont été installés à l'extérieur des baies vitrées de la nouvelle extension, afin d'abaisser la température dans les classes aux moments des fortes chaleurs. Enfin, dans les mois à venir, un investissement conséquent est à prévoir pour la rénovation des toits terrasses.

## Civisme :

### J'aime mon village... je fais du nettoyage !

Samedi 24 mars 2018, à l'initiative de la municipalité et du comité des fêtes, plus de 60 habitants de Saint-Saturnin et Chadrat se sont mobilisés, avec le concours des élus et de plusieurs associations, pour une grande journée de nettoyage. En amont de la journée, les enfants de l'école avaient été sensibilisés au problème des déchets. Ce sont eux qui ont imaginé le titre de l'opération "J'aime mon village, je fais du nettoyage". Ils avaient également créé des oeuvres d'art à l'aide de déchets. La veille du 24 mars, les enfants avaient déjà contribué activement à l'opération en nettoyant les abords de l'école.

Le samedi matin, tous les volontaires se sont retrouvés à la Grange de Mai vers 8h30. Après un café offert par le comité des fêtes, les participants sont partis avec des sacs pour écumer les rues de Saint-Saturnin et Chadrat ainsi qu'une bonne partie des chemins communaux. Quelques équipes se sont chargées de la récupération des encombrants (beaucoup de pneus, de ferraille, et même une carcasse de voiture jetée dans le lit d'un ruisseau !). Bilan de l'opération : plusieurs dizaines de m3 collectés et triés sur place avant d'être évacués.

Après l'effort, tous les participants se sont vu offrir le verre de l'amitié ainsi qu'un bon bol de soupe "Fouzytout", et comme souvent à Saint-Saturnin la journée s'est poursuivie par un repas convivial tiré du sac...



**Et enfin :** pour le bien de tous, merci de respecter ces quelques règles de vie.

- Les feux de végétaux sont absolument interdits, même sous surveillance (voir déchetterie).
- Les bruits liés aux travaux de bricolage ou jardinage réalisés par les particuliers (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne sont autorisés que :
  - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
  - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
  - le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

**Avant d'entreprendre une activité sonore, pensez aux oreilles et aux nerfs de vos voisins.**

- Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore, divagations sur la voie publique).
- Merci d'utiliser les places prévues pour stationner afin de faciliter l'accès des piétons et des véhicules, y compris ceux des services municipaux et de secours.
- Veuillez également rentrer rapidement les poubelles après le passage du SICTOM.

## PALETTE VEGETALE

Qu'il s'agisse de planter un arbre, créer une haie ou fleurir les abords de nos habitations, il est important de s'adapter aux caractéristiques du sol et aux conditions climatiques.

Les nouvelles plantations sont à choisir parmi les essences locales, à faible besoin en eau ; les essences exogènes (type thuyas, laurier-cerise...) et essences invasives (renouée du Japon, arbres aux papillons, herbe de la pampa, ailante...) ne sont pas autorisées. Pour les haies, privilégier un mélange d'arbustes caducs et persistants pour une meilleure intégration au paysage et proscrire les haies denses plantées d'une seule essence.

Cette palette végétale illustrée est issue du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Saturnin.

Bonnes plantations !

### ARBUSTES BUISSONNANTS

Noisetier,  
Prunellier,  
Amélanchier du Canada ou ovalis,  
Groseillier/ Cassissier/ Framboisier/ Ronce sauvages,  
Aubépine,  
Bourdaïne,  
Églantier,  
Houx,  
Lierre,  
Saules,  
Camérisier à balais,  
Genêts,  
Fusain d'Europe,  
Cornouiller.



*Noisetier*



*Prunellier*



*Aubépine*



*Bourdaïne*



*Houx*



*Cornouiller*

### ARBUSTES INTERMEDIAIRES

Érable champêtre,  
Sorbier des oiseaux,  
Saule marsault,  
Poirier/ Pommier/ Cognassier ou Prunier sauvages,  
Sureau noir ou rouge,  
Alisier blanc,  
Charmille,  
Bouleaux,  
Cytise,  
Cerisier tardif,  
Aulne glutineux,  
Saules,  
Osier,  
Néflier.  
Genévrier commun.



*Érable champêtre*



*Sorbier des oiseaux*



*Alisier blanc*



*Charmille*



*Osier*



*Néflier*

## ARBRES

Frênes,  
 Erable plane ou sycomore,  
 Merisier,  
 Tilleul de hollande ou des bois,  
 Hêtre,  
 Châtaignier,  
 Noyer,  
 Chêne pédonculé/ sessile ou rouge d'Amérique,  
 Marronnier,  
 Orme résistant à la graphiose,  
 Peupliers (noirs ou américains),  
 Tremble,  
 Saule blanc.



Frêne



Érable plane



Merisier



Tilleul



Noyer



Chêne pédonculé



Saule blanc



Peuplier

## ESSENCES ORNEMENTALES

Berberis persistants,  
 Buis,  
 Cotonéaster divers,  
 Bois joli,  
 Troène,  
 Mahonia,  
 Piéris,  
 Laurier noble,  
 Pervenche.



Buis



Cotonéaster



Troène



Piéris



Laurier noble



Pervenche

## PLANTES GRIMPANTES

Chèvrefeuille,  
 Vigne,  
 Vigne vierge,  
 Glycine,  
 Clématite,  
 Hortensia grimpant,  
 Lierre.



Chèvrefeuille



Vigne



Glycine



Clématite



Lierre



Hortensia grimpant

## PLANTES VIVACES

Aster,  
 Centaurée,  
 Coreopsis,  
 Iris,  
 Rose trémière,  
 Rosier,  
 Valériane des jardins,  
 Tulipes,  
 Narcisses,  
 Jacinthes,  
 Lys.



Aster



Centaurée



Coréopsis



Iris



Rosier



Lys

## CCAS (le Centre Communal d'Action Sociale) :

Le 8 avril dernier, Christian Pailloux et son équipe ont partagé un moment convivial autour du traditionnel repas des aînés. De nombreux convives ont répondu présent à l'invitation du CCAS pour déguster le menu gourmet servi au Château Royal de Saint Saturnin. L'accueil offert par Emmanuel Penicaud a ravi l'ensemble des invités, venus très nombreux.

Les personnes n'ayant pu se joindre au groupe suite à des difficultés de santé ont eu le plaisir de recevoir un colis confectionné par la Boulangerie Arnaud et l'Épicerie « La boîte à Melis ».

Par ailleurs, le CCAS continue de venir en soutien aux habitants rencontrant des difficultés sociales et financières. Dans cet objectif, les membres du CCAS ont organisé une rencontre avec les responsables de l'action sociale du Conseil Départemental afin de mettre en place une meilleure collaboration dans le cadre de ces accompagnements.

A cela, se rajoute également, la subvention cantine accordée aux familles d'enfants de la commune scolarisés à l'École de la Monne (sous conditions de ressources).

Au niveau intercommunal, la commission des affaires sociales en collaboration avec le CLIC de Billom (Centre Local d'Information et de Coordination) organise un « forum senior ». Il sera ouvert aux personnes de 55 ans et plus, et aura lieu à l'automne. Une invitation vous sera adressée ultérieurement.

## Intercommunalité :

Le Service à la personne de Mond'Arverne communauté : un service de proximité qui s'adapte aux besoins de chacun

Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien, pour l'entretien de votre logement, pour la préparation de vos repas, pour l'aide à la toilette, les courses, ou l'accompagnement au quotidien (sorties, jeux...) ? Le service à la personne de Mond'Arverne communauté est là pour vous. Proximité, écoute, adaptabilité sont au cœur de ses missions.

Il propose des services adaptés aux besoins de chacun : pour les familles et les actifs, à la recherche de plus de confort au quotidien ; pour les personnes fragilisées temporairement ou de manière plus durable ; pour les personnes âgées, en perte d'autonomie ou situation de handicap.

Les aides à domicile et auxiliaires de vie du service à la personne peuvent intervenir chez vous 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h, sur les 28 communes de Mond'Arverne.

Pour évaluer avec vous vos besoins et vous aider dans les démarches administratives, les responsables de secteur se rendent à votre domicile. En fonction de votre situation, des aides financières peuvent vous aider à financer les interventions.

Le service est également éligible à un crédit d'impôt équivalent à 50% du montant des prestations.

Votre communauté de communes propose également le portage de repas à domicile. Les repas sont élaborés par une diététicienne et confectionnés par la société Saveurs et Traditions du Bocage. Mond'Arverne se charge de la livraison à votre domicile. Vous prenez selon le rythme de votre choix (1 repas à 7 repas par semaine). Les repas sont composés d'une entrée, d'une viande (ou poisson), de légumes/féculents, d'un fromage ou laitage, d'un dessert, et d'un morceau de pain.

Vous pouvez recourir au service de façon ponctuelle, sur quelques jours ou semaines, ou plus permanente à l'ensemble des services.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04.73.69.24.28.

## Le Centre de Loisirs (CLSH) :

Cette année 2017/2018, le Centre de Loisirs a accueilli 133 enfants de l'école de la Monne et 9 enfants issus du Crest, Saint-Sandoux, Saint-Amant-Tallende et Tallende. Il a vu la suppression des TAP qui était un temps fort avec les enfants, riche en projets. Contraint d'arrêter les TAP, le centre de loisirs par le biais de ses animateurs continue à proposer des activités de qualité, variées et riches, pluridisciplinaires.



La réouverture des mercredis après-midi, a permis l'embauche d'une nouvelle animatrice et l'accueil de nouveaux enfants venant des villages alentours.

Les enfants ont pu réaliser du chantournage avec la réalisation d'objets tels que des veilleuses (atelier bois), la confection de Snoods et de mitaines (atelier couture), la pâte à porcelaine, de la magie, des arts martiaux, la pratique de Hockeystreet, du tchoukball.

Des activités « exceptionnelles » ont été mises en place telles que les Olympiades de Pâques pour le groupe de petits et des grands, des randonnées pieds et vélos.

Cette année, deux grosses manifestations ont été organisées :

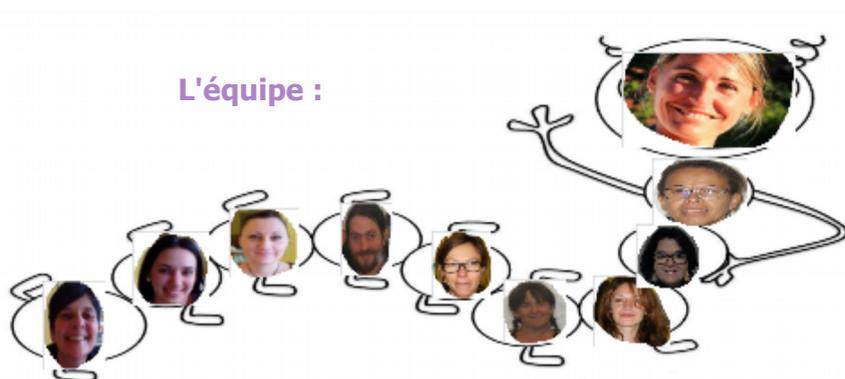
- l'Arbre de Noël avec la vente d'huîtres et de foie gras, ainsi que divers objets réalisés par les enfants,
- Le barbecue-concert qui vient d'avoir lieu récemment pour l'Assemblée Générale, afin de renouveler ses membres pour que le Centre de Loisirs vive et perdure encore longtemps.

Ces deux manifestations ont permis de récolter un peu d'argent pour l'organisation et la mise en place de nouvelles activités et l'achat de nouveau matériel pour les enfants .

NOUVELLE ACTIVITE A VENIR : BUMBALL.



### L'équipe :



**L'île aux Loisirs de Saint-Saturnin accueille TOUS les enfants de 3 à 12 ans en périscolaire et le mercredi de 7h30 à 18h30.**

Vous pouvez consulter les activités proposées sur notre site internet : [ileauxloisirs.fr](http://ileauxloisirs.fr)

Renseignements :

Isabel Estrade 04 73 39 18 08

[clshsaintsaturnin@gmail.com](mailto:clshsaintsaturnin@gmail.com)

Facebook : Centre de loisirs l'île aux loisirs de Saint Saturnin

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour le Centre de Loisirs et sa survie.

## Anim'Mômes :

L'association Anim'Mômes, constituée de parents d'élèves de l'école de Saint Saturnin, organise des **animations culturelles** à destination des enfants et des adultes afin de participer au **financement des sorties scolaires** de l'année. Pour l'année 2017-2018, nous avons organisé ou participé à l'organisation de plusieurs événements : spectacle pour enfants, pièce de théâtre, tombola, carnaval, journée court-métrage, boom de fin d'année scolaire...



Les recettes que nous avons récoltées à ces occasions ont permis de financer le projet théâtre des classes de CP-CE1 et CE1-CE2 et les sorties de fin d'année de toutes les classes à Pessade. Parallèlement, nous avons choisi cette année de participer à l'achat de matériel pédagogique et ludique (jeux d'extérieur), ainsi que de fournitures pour le **Centre de loisirs** à hauteur de 1000 euros.

Nous donnons rendez-vous à tous les parents qui pourraient être intéressés par cette expérience associative dès septembre, n'hésitez pas à nous contacter (animommes@laposte.net) ! En effet, un peu de votre temps et de vos talents sont nécessaires afin qu'Anim'Mômes puisse poursuivre ses activités culturelles et festives à destination des enfants ... et des plus grands !

## Divers:

### Nouveau commerce sur la commune :

Ouverture le 13 juillet de « Là Boutique » : souvenirs, produits artisanaux, rue des courtes, sous la Brocante.

Nous souhaitons bonne chance à ce nouveau lieu sur Saint-Saturnin.



Août 2018			
Jeudi 23.08	20h30 au Château de Saint-Saturnin	Concert ORFEO 2000 Répertoire baroque (violon, violoncelles, flûte à bec et clavecin). Adulte : 18 € ; Réduit : 12 €, sur réservation	contact@chateaudesaintsaturnin.com 04 73 39 39 64
Samedi 25.08	place du 8 mai	"Alors on Boule"	Comité des fêtes
Septembre 2018			
Samedi 1.09	Salle Pignol, Saint-Amant-Tde	Forum des associations	
Dim 9.09		sortie motos	Comité des fêtes
Mardi 18.09		Conférence sur les métiers des marchands de toiles	Loisirs et Culture loisirsetculture63450@gmail.com
Novembre 2018			
Mardi 20.11		Conférence sur la batellerie de l'Allier	Loisirs et Culture loisirsetculture63450@gmail.com
Dim 25,11		Marché de la Création dans les rues du village	Comité des fêtes

Merci aux associations de nous transmettre le calendrier de leurs manifestations pour publication dans le bulletin municipal.

► Adresse

Mairie - Place du 8 mai - 63450 SAINT-SATURNIN  
Tél. : 04.73.39.30.77  
Email : [mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr)

► Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi : 10h – 12h et 13h30 – 16h  
Vendredi : 13h30 – 16h  
Samedi : 9h – 12h, un samedi sur deux

La mairie est fermée au public le lundi, le vendredi matin,  
le 2ème et 4ème samedi du mois

► Rencontre avec les élus

Christian PAILLOUX – Maire  
Permanence le samedi matin et sur rendez-vous

Thierry VALLEIX – Adjoint  
Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

Sylvie BURLOT – Adjoint  
Sur rendez-vous

Gérard GUITTARD – Adjoint  
Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

► Site Internet de la commune  
[www.saint-saturnin63.fr](http://www.saint-saturnin63.fr)

Pour vous inscrire à la Newsletter municipale : rendez-vous sur la page  
d'accueil du site Internet ou laissez vos coordonnées en mairie.

Bulletin élaboré par la commission communication sous le contrôle d'un comité de rédaction  
constitué du Maire et d'élus. Contact email : [com.mairie.saint.saturnin63@orange.fr](mailto:com.mairie.saint.saturnin63@orange.fr)

Imprimé sur papier recyclé - Photos S. Bage